

Association Brest à Pied et à Vélo

Compte rendu du Conseil d'Administration

Relevé des décisions

Jeudi 30 novembre 2017

Présents : Alain, Jérôme, William, Cécilia, Maëtte, Charles, Sébastien, Emma, Gwendal, Amélie, Marjorie
Pouvoirs : Thierry à Jérôme / Philippe à Sébastien / à partir de 21h30 – fin du point sur Plan d'action 2018

18h30-19h00 => expo photo Enquête d'Identité

19h00-20h30 => CA partie 1

20h45-22h00 => CA partie 2

.1. Valider CR dernier CA

Vote : CR du dernier CA (17 septembre 2017) validé, sous réserve de l'anonymat du CR pour publication en ligne

.2. Rédiger un communiqué de presse – Plan Piétons - Mouvement de Libération des Trottoirs (MLT)

Décision à prendre : qui réalise le communiqué de presse ? Quand ?

Préparation d'un positionnement du CA sur la campagne « Autruche » de Brest Métropole et les problématiques des piétons avant le prochain Mouvement de Libération des Trottoirs prévu le mercredi 6 décembre (pad entre les membres du CA)

Rédaction d'un communiqué de presse commun aux différentes actions liées aux piétons : MLT, Plan Piéton, campagne de communication « Autruches » de BM.

Communiqué de presse envoyé Mi-décembre

Préparation :

1 réunion commune avec BAPAV et le CCQ Brest Centre pour un positionnement commun sur le Plan Piéton

1 journée de temps salarié + des bénévoles (pour étudier le document du Plan Piéton)

1 article sur le site web BAPAV

Pour un communiqué de presse global

.3. Plan d'action 2018

Décision à prendre : quelles actions prioritaires peuvent être financées avec nos subventions 2018 / quelles actions complémentaires doivent être supprimées ou bénéficier de recherche de nouveaux financements ?

Des activités incluses au COTEC n'ont pas été débattues, on propose d'en faire la liste et de mettre des + et des – par mail.

Nous proposons d'organiser dans la foulée, la semaine prochaine, un bureau ouvert à tous les membres du CA pour discuter de l'implication opérationnelle de ces directions et lancer une réflexion sur une potentielle revue des fiches de poste et de l'organisation du travail qui serait adaptée aux priorités de l'association

.4. Maison des mobilités

Décisions à prendre : Est-ce que BaPaV continue de porter ce projet (sous condition de financements supplémentaires) ? Non

Est-ce qu'on transmet le projet de Maison des Mobilités à un autre acteur ? Oui

A défaut du positionnement de Brest Métropole, on délègue le projet de Maison des Mobilités au Lieu-Dit et on assure la transition du projet vers le Lieu-Dit. Précision : le Lieu-Dit ne va pas porter le projet mais reprendre le projet et l'accompagner vers d'autres acteurs ...

.5. Point RH

Retours sur la série d'entretiens professionnels

Parole aux salariéEs

Décision: Est-ce que les salariéEs sont invitéEs de manière permanente à tous les CA ? Oui

.6. Réponse au collectif du Restic

Décision : est-ce que BaPaV supporte publiquement ce collectif ? Oui sur le principe

Points suivants: pas le temps!

.7. Autonomie du groupe Atelier

Décision : quelle autonomie, financière, organisationnelle, etc ?

.8. Préparation du temps associatif 20 janvier

Décision : envoi d'un courrier début janvier à tous les adhérents : invitation temps associatif et AG ?

Organisation : Calage des dates de préparation du temps associatif ?

.9. Démarche de rencontre des formations politiques pour 2018

(Mi-mandat municipal, sollicitation reçue de En marche)

Décision : qui coordonne ça ?

.10. Rustine

Décision : Est-ce qu'on soutient cette initiative bien que cela soit une entreprise privée ?

(mais locale, qui fait de la récup ...)